

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

Objet : Fourniture et installation de tours de dégazage en PEHD pour l'usine d'eau de Ouando à Porto-Novo

Référence SIGMAP : T_DDPE_71505

AVIS N° : 005/23/SONEB/DG/PRMP/DDPE

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la SONEB publié sur le portail web des marchés publics le 11 janvier 2022.
2. La SONEB a obtenu des fonds de la République Fédérale d'Allemagne à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) afin de financer le projet d'Alimentation en Eau Potable des zones périurbaines de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et de Porto-Novo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et à l'installation de tours de dégazage en PEHD pour l'usine d'eau de Ouando à Porto-Novo.
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Fourniture et installation de tours de dégazage en PEHD pour l'usine d'eau de Ouando à Porto-Novo.

Lesdits travaux seront réalisés en un lot unique.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises**
 - Exigences techniques et expériences :
 - être une entreprise spécialisée dans la construction d'ouvrages d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain ;
 - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés au cours des cinq dernières années (2018 à 2022) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et

✓

terminés avec une valeur hors taxes minimum d'un milliard (1.000.000.000) de Francs CFA chacun et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les chapitres 2 et 3 de la Section III.

- Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe ci-dessus, avoir au moins deux expériences de fourniture et/ou d'installation/construction de tours de dégazage de capacité totale supérieure ou égale à 1000 m³/h en PEHD ou en béton armé.
- Moyens Humains : disposer du personnel indispensable à l'exécution du marché, notamment :
 - (i) un Directeur des travaux ayant au moins dix (10) ans d'expérience et ayant réalisé au moins deux (02) projets d'AEP de montant minimum 1 milliard FCFA HT chacun ;
 - (ii) un Conducteur de travaux hydrauliques ayant réalisé au moins deux (02) projets de fourniture et pose de conduites d'eau potable ;
 - (iii) un Conducteur de travaux électromécaniques ayant réalisé au moins deux (02) projets de fourniture et pose d'équipements électromécaniques et électriques de stations de traitement d'eau / stations de pompage d'eau ;
 - (iv) un Expert environnementaliste ayant réalisé un (01) projet de suivi environnement d'AEP.
- Moyens Matériels : disposer du matériel nécessaire à la bonne exécution du marché, notamment :
 - (i) un (01) véhicule de liaison pick-up 4x4 ;
 - (ii) un (01) camion grue, la grue devant atteindre une hauteur minimale de 12 mètres.
- Exigences d'ordre financier :
 - Avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des trois (03) années 2019, 2020 et 2021 égal au moins à un milliard cinq cent millions (1.500.000.000) de Francs CFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe B.
 - Besoins en financement du marché justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de deux

↳

cent millions (200.000.000) francs CFA (avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle).

- Besoins en financement pour les autres marchés en cours : Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours dans le cadre de marchés déjà engagés en produisant une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée. *Le besoin en trésorerie est déterminé en divisant le montant estimé des travaux restants des marchés en cours par le délai d'exécution restant pour achever lesdits travaux (en mois) multiplié par 2.*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :
 - Être une entreprise spécialisée dans la construction d'ouvrages d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain ;
 - Moyens Humains : disposer d'un personnel d'encadrement technique expérimenté à affecter à l'exécution du marché, constitué de :
 - (i) Directeur des travaux : doit avoir une expérience globale de quinze (15) ans et avoir réalisé, en tant que Directeur des travaux, au moins cinq (05) projets d'AEP en milieu urbain de montant minimum 1 milliard FCFA HT chacun ;
 - (ii) Conducteurs des travaux : doivent avoir une expérience globale de dix (10) ans et réalisé, en tant que conducteur des travaux, au moins quatre (04) marchés tels que spécifiés ci-dessus pour chaque compétence ;
 - (iii) Expert environnementaliste : doit avoir réalisé au moins deux (02) projets de suivi environnement d'AEP.
 - Moyens Matériels : Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose du matériel nécessaire à la bonne exécution du marché, notamment :
 - (i) un (01) véhicule de liaison pick-up 4x4 ;
 - (ii) un (01) camion grue, la grue devant atteindre une hauteur minimale de 12 mètres.
- Exigences d'ordre financier :
 - La preuve de l'assurance des risques professionnels (responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de huit cents millions (800 000 000) de Francs CFA.

✍

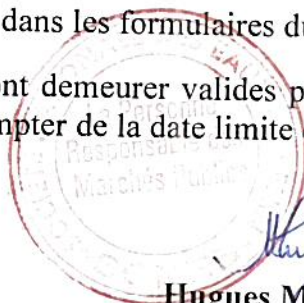
- Besoins en financement du marché justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de deux cent millions (200.000.000) francs CFA (avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle).
- Besoins en financement pour les autres marchés en cours : Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours dans le cadre de marchés déjà engagés en produisant une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée. ***Le besoin en trésorerie est déterminé en divisant le montant estimé des travaux restants des marchés en cours par le délai d'exécution restant pour achever lesdits travaux (en mois) multiplié par 2.***

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de *huit (08) mois*.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les Règles de la KfW pour l'Attribution des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services associés dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires s'appliquent à la passation du marché. <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB*, courriel : *prmp@soneb.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après : *1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau N°112 bis, Cotonou, de 8h à 12h30 et 14h à 17h30 heure locale (GMT+1) ou consulter le site internet www.soneb.bj.*
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après *1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 112*, à compter du 20 FEV 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par *courrier*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF non éditable et imprimable et signalé comme tel, ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

✓

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF non éditable et imprimable et signalé comme tel, *et avec le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) sous format Excel*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la PRMP : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau N°112 bis*, au plus tard le 05 AVR 2023 à 09 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : *Direction Générale de la SONEB, 3^{ème} étage Salle de conférence Bureau N°311, le même jour à 10 heures.*
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit millions (8.000.000) francs CFA.
- En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *cent vingt (120) jours* calendaires à compter de la date limite de soumission.



Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics